

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

Ministère des Petites et Moyennes Entreprises,
de l'Économie Sociale et de l'Artisanat



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

Ministry of Small and Medium-Sized
Enterprises, Social Economy and Handicrafts

Perspectives Économiques

« *Compétitivité des PME camerounaises* »



N° 001/2024

DIVISION DES ETUDES, DES
PROJETS ET DE LA
PROSPECTIVE

À propos de ce document

Ce document intitulé « **Compétitivité des PME camerounaises** » présente les résultats obtenus à l'issue des opérations de collecte, de traitement et d'analyse des données sur la perception des chefs d'entreprises, des rapports issus de certaines administrations publiques et des partenaires au développement. L'objectif est de présenter une analyse de la compétitivité des PME camerounaises tout en proposant les actions nécessaires à mener pour améliorer la situation observée.

AVANT PROPOS

La persistance des chocs divers, ainsi que l'avènement du fractionnement géo-économique au niveau mondial continuent d'avoir des effets néfastes sur l'économie camerounaise. Aussi, le rapport sur l'économie camerounaise en 2023 publié en avril 2024 par le MINEPAT, a mis en évidence un certain nombre de contraintes qui sapent la dynamique de la transformation structurelle de notre économie voulue par le Chef de l'État à travers la SND30. Il s'agit notamment de la rigidité des conditions financières internationales, des pressions inflationnistes inhérentes à l'augmentation des cours des matières premières et des coûts de la logistique au niveau international et, la mise en place des mesures contraignantes à la fluidité du commerce extérieur. Ce contexte est d'autant plus marqué par la dynamique de la reconstruction des Zones Économiquement Sinistrées (Nord-Ouest, Sud-Ouest et Extrême-Nord) et par l'engagement du Gouvernement d'accélérer la matérialisation de la politique d'import/substitution à travers le PIISAH 2024-2026 prescrit par le Président de la République.

Ainsi, l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de l'implémentation du mix import/substitution et promotion des exportations demeure tributaire de la dynamique du secteur privé, majoritairement dominé par les PME qui représentent 99,8 % du stock des entreprises du pays. Dans cette perspective, pour jouer efficacement leur rôle, les PME devraient être plus que jamais compétitives tant sur le marché local que sur le marché extérieur.

Pour ce faire, il est nécessaire d'analyser les différents facteurs déterminants de la compétitivité de ces acteurs qui sont au premier rang de la transformation du tissu productif local et, de mettre en place un cadre propice en faveur du renforcement de la compétitivité de ces derniers.

C'est dans ce sens que le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), a élaboré cette note de perspective intitulée « **Compétitivité des PME camerounaises** » et dont l'objectif principal est de présenter une analyse de la compétitivité des PME camerounaises et de proposer les actions nécessaires à mener pour améliorer la situation observée.

**Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises,
de l'Économie Sociale et de l'Artisanat**

Achille BASSILEKIN III

SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES GRAPHIQUES	v
LISTE DES ANNEXES	v
LISTE DES ACRONYMES ET ABBREVIATIONS	vi
RESUME EXECUTIF	viii
INTRODUCTION.....	1
1. Contexte et justification	1
2. Méthodologie et plan de rédaction	2
I. OFFRE ECONOMIQUE POUR LES PME.....	3
1. Un potentiel économique encore sous exploité dans certains secteurs	3
a. Des ressources naturelles abondantes et variées	3
b. Une richesse agropastorale diversifiée	4
c. Un potentiel halieutique sous-exploité.....	6
2. Des opportunités insuffisamment exploitées.....	6
a. Une position géostratégique favorable et des infrastructures en développement	7
b. Une diversité des ressources locales à fort potentiel	8
c. Une population majoritairement jeune	9
d. Un écosystème entrepreneurial dense et flexible	9
II. ANALYSE DES FACTEURS DE COMPETITIVITE DES PME CAMEROUNAISES	
11	
1. La capacité organisationnelle	11
2. L'accès au financement.....	12
3. L'accès aux facteurs de production	15

3.1.	Accès à la terre	15
3.2.	Accès à l'énergie	16
3.3.	Accès à l'eau	17
3.4.	Accès aux équipements de production et de transformation	18
3.5.	Accès aux TIC	19
4.	Normes, certifications et accès au marché.	19
5.	L'innovation	22
6.	L'environnement réglementaire et fiscal.....	24
III.	PERSPECTIVES POUR LES PME CAMEROUNAISES : ENJEUX ET DÉFIS	25
1.	Actions mises en place par le gouvernement	25
2.	Perspectives pour améliorer la compétitivité des PME.....	26
	CONCLUSION	1
	BIBLIOGRAPHIE	xi
	WEBOGRAPHIE.....	xii
	ANNEXES	xiii

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition selon les facteurs de production, de l'opinion des chefs d'entreprises sur le niveau d'accès	15
Graphique 2: Répartition des PME selon le nombre de certification détenu	20
Graphique 3: Répartition par catégorie et par secteur, de la proportion de PME selon le nombre de certification.....	21

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Synthèse des mesures à prendre pour renforcer compétitivité des PME	xiii
Annexe 2 : Equipe de rédaction	xv

LISTE DES ACRONYMES ET ABBREVIATIONS

ANOR	Agence des Normes et de la Qualité
API	Agence de Promotion des Investissements
APME	Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
BC-PME	Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises
BCER	Bassin de Collecte des Eaux de Ruissellement
CCIMA	Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat
CEDEAO	Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFCE	Centres de Formalités de Création d'Entreprises
EESI3	Troisième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
EMF	Établissements de Microfinance
FCFA	Francs de la Communauté Financière Africaine
FECAPME	Fédération Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises
GECAM	Groupement des Entreprises du Cameroun
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
INS	Institut National de la Statistique
IS	Impôt sur les Sociétés
KWh	Kilo Watt heure
ME	Moyenne Entreprise
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelles
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPIA	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce

MINFI	Ministère des Finances
MINREX	Ministère des Relations Extérieures
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
MW	Méga Watt
NPI	Nouveau Pays Industrialisé
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
PAD-PME	Programme d'Appui au Développement des PME
PE	Petite Entreprise
PIB	Produit Intérieur Brut
PIISAH	Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMEESA	Petites et Moyennes Entreprises, Économie Sociale et Artisanat
PNPE	Pépinière Nationale Pilote d'Entreprises
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
R&D	Recherche et Développement
RGE	Recensement Général des Entreprises
SGFG	Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
SNGFE	Société Nationale de Garantie et de Financement de l'Entreprise
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TPE	Très Petite Entreprise
VAM	Valeur Ajoutée Manufacturière
ZES	Zones Économiques Spéciales
ZLECAF	Zone de Libre Échange Continentale Africaine

RESUME EXECUTIF

Depuis 2020, le Cameroun s'est lancé dans la dynamique de la transformation structurelle de son économie à travers la SND30. L'accent est mis sur la politique de l'import-substitution et la promotion des exportations. Cette ambition trouve son sens dans l'énorme potentiel agroécologique et socio-économique dont dispose le pays : des ressources naturelles abondantes et variées, une richesse agropastorale et halieutique diversifiée, une position géostratégique, une population majoritairement jeune et un écosystème entrepreneurial dense et flexible.

Fort de ce potentiel, le Gouvernement sous l'impulsion du Président de la République a mis en place des politiques et un certain nombre d'instruments pour favoriser la transformation structurelle de l'économie du pays. Cette dynamique engagée vise à implémenter de manière durable et efficace la politique du mix import-substitution et promotion des exportations afin de réduire substantiellement le déficit de la balance commerciale. La mise en place des statuts des zones économiquement sinistrées les dotant d'un cadre incitatif d'investissements et l'impulsion du Plan Intégré d'Import-Substitution Agroalimentaire et Halieutique (PIISAH 2024-2026) participent à l'accélération de la réalisation des objectifs de l'industrialisation du pays.

Seulement, ces initiatives mises en œuvre par le Gouvernement pour impulser une nouvelle dynamique de développement industriel du pays demeurent tributaire de la dynamique du secteur privé, majoritairement dominé par les PME qui représentent 99,8 % du stock des entreprises du pays. Ces PME qui constituent le socle du tissu productif local, peinent à se positionner comme des véritables acteurs de croissance économique en raison des entraves qui sapent leur compétitivité et par conséquent, freinent l'éclosion d'un tissu industriel local en même de contribuer à la transformation structurelle de l'économie du pays.

En comparaison aux pays qui ont pu transformer leurs potentialités en succès économique par une véritable politique d'intégration des PME, la compétitivité des PME camerounaises semble être influencée par plusieurs facteurs clés, chacun ayant des effets spécifiques sur leurs performances et leur capacité à se démarquer sur les marchés. Il s'agit notamment de *la capacité organisationnelle, de l'accès aux financements, de l'accès aux facteurs de production, de l'accès aux normes et certification, de l'accès aux marchés tant au niveau national qu'international, de la capacité d'innovation, de l'encadrement institutionnel et de la fiscalité.*

En effet, les résultats obtenus à l'issue de l'analyse des données collectées auprès de chefs d'entreprises, des rapports issus de certaines administrations publiques et partenaires au

développement mettent en exergue la situation d'un certain nombre de facteurs de compétitivité des PME camerounaises, notamment :

- La structuration et l'organisation des PME au Cameroun constitue un facteur crucial de compétitivité trop souvent négligé par les promoteurs. On a noté dans ces structures une forte absence d'organigramme, des procédures de gestion, et un fonctionnement autocentré sur la seule personne du Dirigeant promoteur. Cette façon de fonctionner hypothèque la productivité et le rendement et augmente le risque de la PME ;
- Les PME au Cameroun comme dans beaucoup de pays dans le monde rencontrent des difficultés d'accès au financement adapté aux besoins de développement de leurs activités. Cette problématique de financement des PME au Cameroun s'appréhende autour des difficultés d'accès aux crédits (17 % de volume de crédit seulement sont destinés aux PME), des coûts de financement élevés et l'absence de garanties pour couvrir le risque ;
- Les difficultés d'accès aux facteurs de production (outils et équipement de production, énergie, eau, transport, infrastructures, TIC) qui constituent un enjeu crucial pour la compétitivité des PME. Ce déficit impacte directement la capacité de production et de transformation des PME ;
- L'accès à la terre qui constitue un obstacle majeur pour le développement des PME notamment celles qui exercent dans le secteur agropastoral ;
- Le coût prohibitif de l'acquisition des normes et de la certification des produits des PME constitue un enjeu vital pour l'accès aux marchés.
- L'environnement réglementaire et fiscal au Cameroun semble ne pas être favorable pour le développement des activités des PME. Les taxes cumulées que doivent supporter les PME représentent une charge financière considérable ayant des effets sur la rentabilité financière et contracte leur trésorerie. Dans une logique de survie, les PME se réfugient donc dans l'informalité pour continuer à mener leurs activités en échappant aux règles fiscales.

L'analyse de ces facteurs à travers cette note de perspective, montre que lorsque ces facteurs sont bien optimisés, la compétitivité des PME s'améliore davantage et permettent à ces acteurs de bien prospérer dans un environnement économique très concurrentiel et en constante évolution. Pour cela, il faudra des mesures et des actions ambitieuses et concertées qui requièrent les engagements de toutes les parties prenantes (Etat, CTD, PME, PTF, Institutions Financières, Expertises Locales...). Il s'agira pour l'essentiel en termes de perspective de :

- densifier les programmes de renforcement des capacités pour améliorer les compétences organisationnelles et managériales des PME ;
- favoriser le système de mentorat entre les Grandes Entreprises et les PME ;
- vulgariser les Maisons des PME dans les Régions pour leur offrir d'espace de partage d'expérience, de co-working et de renforcement des capacités ;
- mettre en place une institution autonome de Garantie pour renforcer l'accès des PME aux financements adaptés à leurs besoins ;
- repositionner la BC-PME comme une véritable banque de développement des PME, en diversifiant ses sources de financement et en améliorant sa gouvernance ;
- mettre en place des mécanismes de financement spécialisés et innovants (affacturation, crédit-bail, crowdfunding, capital-risk...), afin de faciliter le développement des activités des PME ;
- renforcer les capacités des PME pour l'arrimage de leurs produits aux normes et l'accès à la certification ;
- mettre en place une fiscalité différenciée attractive et incitative pour les PME.

En sommes, il sera question de mettre en place des véritables zones économiques spécialisés qui vont favoriser l'intégration des PME de façon optimale ainsi que le développement économique local décentralisé, levier d'accélération de la transformation structurelle de l'économie camerounaise.

INTRODUCTION

1. Contexte et justification

La dynamique de transformation structurelle de l'économie camerounaise, voulue par le Chef de l'État à travers la SND30, a pour objectif de hisser le Cameroun au rang des Nouveaux Pays Industrialisés (NPI) à l'horizon 2030 au regard d'énorme potentiel agroécologique et socio-économique dont dispose le pays : des ressources naturelles abondantes et variées, une richesse agropastorale et halieutique diversifiée, une position géostratégique, une population majoritairement jeune et un écosystème entrepreneurial dense et flexible.

En effet, pour atteindre le statut des NPI le Cameroun devrait afficher une tendance satisfaisante en ce qui concerne certains indicateurs macroéconomiques, notamment 8% de taux de croissance économique moyenne sur la période, une VAM à hauteur de 25%, la part des exportations manufacturières portée à 54% des exportations globales, et la contribution du secteur secondaire portée à 36,8% du PIB. Des efforts ont été mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale pour atteindre les objectifs fixés.

Cependant, la réalisation de ces objectifs passe non seulement par l'efficacité des actions du Gouvernement mais également par la dynamique du secteur privé. C'est dans ce sens que le Gouvernement sous l'impulsion du Président de la République, a mis en place des politiques et un certain nombre d'instruments pour favoriser cette transformation structurelle de l'économie du pays. Cette dynamique engagée vise à implémenter de manière durable et efficace la politique d'import-substitution et promotion des exportations afin de réduire substantiellement le déficit de la balance commerciale. La mise en place des statuts des zones économiquement sinistrées les dotant d'un cadre incitatif d'investissement et l'impulsion du Plan Intégré d'Import-Substitution Agroalimentaire et Halieutique (PIISAH 2024-2026) participent à l'accélération de la réalisation des objectifs d'industrialisation du pays. Seulement ces initiatives mises en œuvre par le Gouvernement pour impulser une nouvelle dynamique de développement industriel du pays demeurent tributaire de la dynamique du secteur privé, majoritairement dominé par les PME qui représentent 99,8% du stock des entreprises du pays. Ces PM qui constituent le socle du tissu productif local, peinent à se positionner comme des véritables acteurs de croissance économique en raison des entraves qui sapent leur compétitivité et par conséquent, freinent l'éclosion d'un tissu industriel local en même de contribuer à la transformation structurelle de l'économie du pays.

Fort de cette situation, l'évolution des indicateurs clés ne semble pas converger vers les projections de la SND30 au regard des données des Comptes Nationaux 2023, publiés en août 2024 par l'Institut National de la Statistique (INS). Selon ces données, l'économie camerounaise a affiché un taux de croissance largement en deca du taux de croissance de 7,0% projeté en 2023 et, reste majoritairement soutenue par le secteur tertiaire. Le secteur secondaire quant à lui, a connu un ralentissement avec un taux de croissance de 2,3% après 3,3% en 2022, valeurs qui n'atteignent pas les projections de la SND30 (4,1% en 2022 et 5,8% en 2023). Au demeurant, il est à relever que le tissu économique du pays est constitué de près de 400 000 entreprises dont 99,8% sont des PME, évoluant majoritairement dans le secteur tertiaire (79,6%). Ces PME constituent un maillon essentiel dans le cadre de l'implémentation de la politique du « mix Import/Substitution et Promotion des Exportations ». Pour jouer véritablement ce rôle ces acteurs devraient produire et transformer en quantité et en qualité à des coûts compétitifs sur les marchés. D'où la nécessité d'analyser les différents facteurs de compétitivité dans le sens de création d'un environnement plus propice pour le développement des activités des PME et, accélérer la matérialisation de la politique d'import/substitution à travers le PIISAH, prescrit par le Président de la République.

C'est dans ce sens que le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), a élaboré cette note de perspective intitulée « **Compétitivité des PME camerounaises** » et dont l'objectif principal est de présenter une analyse de la compétitivité des PME camerounaises et, de proposer les actions nécessaires à mener pour améliorer la situation observée.

2. Méthodologie et plan de rédaction

Ce travail s'est fait sur la base des informations obtenues à l'issue des opérations de collecte des données auprès des chefs d'entreprises, des rapports issus de certaines administrations publiques et des partenaires au développement et d'un benchmarking auprès de certains pays développés et/ou avec des économies similaires. Ce document présente pour la première partie, l'offre économique pour les PME camerounaises, dans la deuxième partie, une analyse des facteurs de compétitivité et enfin dans la troisième partie les perspectives pour la compétitivité des PME.

I. OFFRE ECONOMIQUE POUR LES PME

Le Cameroun est doté d'un environnement agroécologique qui regorge d'énormes potentialités susceptibles de créer un avantage comparatif pour les unités de production et de transformation locales. Cet environnement riche et diversifié offre également de nombreuses opportunités en même de favoriser le développement des PME dans les différents secteurs d'activité.



1. Un potentiel économique encore sous exploité dans certains secteurs

Le Cameroun bénéficie d'une diversité agroécologique remarquable qui offre des possibilités pour le développement des PME dans les différents secteurs.

a. Des ressources naturelles abondantes et variées

Le pays dispose d'un grand potentiel hydraulique avec une capacité de développement de l'énergie hydroélectrique estimée à 23 000 MW¹, le plaçant ainsi en deuxième position en Afrique après la République Démocratique du Congo. Cette ressource énergétique constitue un atout majeur pour le développement industriel des PME, dans la production et la distribution d'énergie. Cependant, la capacité installée est estimée à 1 520 MW, pour une offre de 1 047 MW. Pourtant la demande en énergie électrique reste croissante au fil des années et est estimée à 1 715 MW en 2024.

¹ Rapport de la Banque Africaine de Développement sur l'énergie, publié en 2019.

Les ressources minérales sont également considérables, avec 1 040 millions de tonnes de bauxite réparties sur plusieurs sites, 240 millions de tonnes de minerai de fer à Mamelles, et des gisements importants de calcaire, de marbre, de cobalt, de nickel, d'or et de diamants. Les PME peuvent participer à l'extraction et la transformation de ces minerais en respectant les normes environnementales. En développant des activités de sous-traitance, de services connexes, etc.

Dans le domaine forestier, le Cameroun possède de vastes forêts tropicales estimées à 22,5 millions d'hectares dont 17,5 millions exploitables pour le bois d'œuvre. Cependant, seul un tiers des 200 unités de transformation installées dans le pays réalisent une 2ème et 3ème transformation (menuiserie, ébénisterie, parqueterie, etc.). Cette situation révèle une offre dans l'exploitation durable du bois, la production des meubles et d'autres produits dérivés du bois.

b. Une richesse agropastorale diversifiée

Le Cameroun dispose d'un massif forestier estimé à 23 millions d'hectares dont 7 millions d'hectares de terres cultivables². Actuellement, seulement 26% de terres cultivables sont exploitées sur l'étendue du territoire.

Suivant les spécificités climatique et édaphique le territoire national est réparti en cinq zones agro écologiques, offrant des possibilités variées pour la production agricole avec une diversité de produits (café, cacao, coton, palmier à huile, manioc, maïs, riz, banane-plantain, fruits tropicaux, etc.) :

- La zone soudano-sahélienne est favorable à la culture du mil, sorgho, oignon, coton, arachide, riz ;
- La zone des hautes savanes est adaptée à la culture du maïs, igname, pommes de terre, patates, manioc, soja, arachide, riz ;
- La zone des hauts plateaux est propice pour le maïs, haricot, pommes de terre, patates ;
- La zone forestière monomodale est favorable la culture de banane, plantains, huile de palme, café, gingembre, poivre, riz ;
- La zone forestière bimodale est favorable également la culture de banane, plantains, manioc, huile de palme, café, gingembre, poivre, riz.

Cette diversité offre la possibilité du développement non seulement des grandes exploitations agricoles industrielles, mais aussi des petites et moyennes unités qui sont généralement plus flexibles et résilientes. Ce modèle qui permet d'installer des petites et moyennes unités de

² Etude du Réseau International pour la Formation Agricole et Rural – MINADER, 2020.

transformation au milieu des petits exploitants agricoles généralement constitués en coopératives offre une grande opportunité à ces acteurs de l'économie sociale de développer leur activité et de se créer des revenus constants. Les activités telles que la transformation de farines locales, la transformation d'huile de palme, la transformation des oléagineux, la transformation du riz ou encore la valorisation des fruits et légumes présentent un fort potentiel de développement et de création de valeur ajoutée.

L'élevage bénéficie également d'une grande diversité et d'un fort potentiel de développement. Cette diversité géographique et climatique du Cameroun offre des conditions favorables à différents types d'élevage :

- La zone soudano-sahélienne est particulièrement propice à l'élevage extensif des bovins et caprins, avec une forte tradition pastorale ;
- La zone des hautes savanes se prête à l'élevage des bovins, ovins, caprins, porcins et volailles ;
- La zone des hauts plateaux est adaptée à l'élevage intensif des bovins, porcins et à l'aviculture ;
- La zone forestière monomodale permet l'élevage porcin et avicole, grâce à l'abondance de ressources alimentaires locales ;
- La zone forestière bimodale favorise également l'élevage des volailles et des petits ruminants, avec un potentiel de développement des filières laitière et porcine.

Des activités comme la transformation de produits carnés (charcuterie, conserves, ...), la transformation de produits laitiers, la production d'aliments pour bétails, les services de vétérinaire et de conseil en élevage, ainsi que la construction des équipements peuvent permettre de construire de véritables chaînes de valeur des produits de l'élevage. Par rapport aux produits laitiers, l'offre nationale reste déficitaire de 120 000 t/an par rapport à la demande actuellement évaluée à près de 500 000 t/an. Les importations de 38 000 t/an évalués à 75,7 milliards de FCFA ne comblent que 31,6% du déficit observé.

Concernant le riz, la demande sur le marché local a été estimée à 629 421 tonnes en 2023, tandis que l'offre locale s'élevait à 134 010 tonnes, soit un déficit de 495 411 tonnes compensé par des importations qui se sont situées à 620 407,9 tonnes au cours de la même année, pour une valeur de 200,8 milliards de FCFA.

Pour ce qui est du blé la production nationale est presque inexistante et la demande locale est entièrement satisfaite par les importations qui ont augmenté au fil des années, passant de 745 700 tonnes en 2018 à 887 434 tonnes en 2023, soit une hausse de 19% pour une valeur totale de 1 017,4 milliards FCFA au cours des cinq dernières années.

S'agissant de l'huile de palme, la demande nationale est sans cesse en augmentation, notamment en ce qui concerne les besoins des industries de transformation³. En 2020, elle a été estimée à 1 179 000 tonnes, pour une production locale annuelle estimée à 500 000 t/an. Ce déficit est couvert par les importations. En 2023, les importations d'huile de palme se sont situées à 144 068 tonnes ; qui a couvert 21,2% du déficit.

c. Un potentiel halieutique sous-exploité

Le réseau hydrographique dense et l'ouverture sur l'océan Atlantique offrent des opportunités importantes pour la pêche et la pisciculture. La demande en produits de pêche est estimée à 500 000 t/an⁴ tandis que l'offre locale est d'environ 93 000 t/an, soit un déficit de 407 000 t/an. Les importations de 249 857 t/an évalué à 194,4 milliards de FCFA ne comblent que 61,4% du déficit observé.

Au demeurant, malgré ce potentiel agropastoral, hydraulique, forestier, halieutiques relevés plus haut, les PME n'arrivent pas à se déployer efficacement pour en tirer profit. Des opportunités de développement dans les sous-secteurs agro-industrie, forêt-bois, coton-textile-cuir-confection en matière de production et de transformation s'offrent également à ces PME pour qu'elles participent à la matérialisation de la politique du mix import-substitution/promotion des exportations.

2. Des opportunités insuffisamment exploitées

Au regard des potentialités que regorge le Cameroun, le pays offre d'énormes opportunités pour le développement des PME dans divers secteurs d'activités, notamment l'agro-industrie, forêt-bois, coton-textile-cuir-confection. Cependant elles restent mal exploitées.

³ Plan Intégré D'import-Substitution Agropastoral Et Halieutique (PIISAH) 2024-2026

⁴ Rapport d'Activités MINEPIA, 2021



a. Une position géostratégique favorable et des infrastructures en développement

- **Facilité d'accès au marché sous-régional et régional**

Le Cameroun bénéficie d'une position géographique hautement stratégique. Situé dans le golfe de Guinée, il fait jonction entre l'Afrique équatoriale au Sud et l'Afrique tropicale au Nord. Son ouverture sur la mer lui offre de nombreuses possibilités économiques et commerciales à travers les ports de Douala et de Kribi. Ses atouts climatiques et la diversité de ses ressources naturelles offrent un environnement propice au développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Les PME devraient tirer profit de ces avantages comparatifs pour développer leurs activités en étant plus compétitives tant au niveau national, au niveau de la CEMAC, qu'au niveau de la CEEAC en plus du Nigéria.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur le 07 juillet 2019 de la Zone de Libre-Échange Continentale africaine constitue également une énorme opportunité pour le développement de l'agro-industrie camerounaise.

- **Facilité des échanges internationaux**

L'ouverture à la mer avec l'implantation des ports de Douala et de Kribi fait du Cameroun une plateforme d'échange pour le commerce international non seulement pour le pays, mais également pour ses voisins comme le Tchad et la République centrafricaine qui n'ont pas d'accès à la mer. Cet avantage devrait stimuler les PME locales à se lancer massivement dans

l'exportation de leurs produits pour conquérir les marchés internationaux, ou encore se positionner comme prestataires de services logistiques et commerciaux à l'échelle régionale.

De plus, la proximité de ces ports avec les zones de production forestière et minière du Sud et de l'Est du pays aurait pu faciliter l'émergence de clusters industriels, offrant aux PME des opportunités de s'intégrer dans des chaînes de valeur pour créer davantage de la valeur ajoutée.

Malgré l'avantage comparatif qu'offrent ces opportunités, les PME ont toujours du mal à produire en quantité et en qualité pour satisfaire les besoins du marché sous régional et régional.

Aussi, ces opportunités ont favorisé davantage le développement du secteur tertiaire à travers les importations et la commercialisation de certains produits de consommation de masse au détriment de la transformation des produits locaux.

b. Une diversité des ressources locales à fort potentiel

Les PME peuvent tirer parti de la diversité des ressources locales de plusieurs manières.

D'abord la valorisation des produits locaux pour la promotion du « Mix Import/Substitution et Promotion des Exportations » en transformant les produits locaux en produits à valeur ajoutée tels que les confitures, farines, huiles essentielles, etc. En rappel, le potentiel en ressources naturelles relevé plus haut n'est pas exploité à son maximum tant dans le domaine énergétique, agricole, halieutique que minier. De plus, l'offre réelle dans les différentes branches d'activité reste largement inférieure à la demande, dont la hausse constante résulte de l'accroissement des besoins des ménages et des industries.

Ensuite, la culture et le tourisme. Ici, les PME peuvent exploiter les ressources naturelles locales pour développer des activités touristiques durables comme les randonnées, les visites guidées, les parcs d'attraction, etc. Pouvant permettre de renforcer la promotion du Made in Cameroon. Dans la réalité, la diversité des écosystèmes allant des forêts tropicales aux savanes reste sous-développée. Ce qui n'attire pas suffisamment les touristes et ne stimule pas la création d'emploi dans l'économie locale.

Enfin, l'innovation et la technologie. Le Cameroun a un niveau d'industrialisation et de développement technologique faible dans les différents secteurs. Pourtant, la mondialisation offre une diversité d'innovation technologique susceptible d'être acquises ou utilisées dans l'agro-industrie.

Les PME peuvent se positionner comme de véritables acteurs dans le développement des technologies adaptées aux ressources locales comme les systèmes d'irrigation innovants, les

systèmes de gestion des déchets, etc. Elles peuvent également se tourner vers le numérique pour promouvoir et vendre des produits locaux à une clientèle plus large à l'international.

Ainsi, les opportunités de développement du primaire et du secondaire sont nombreuses, cependant leurs contributions à la croissance économique restent faibles (0,4 pour le primaire et 0,6 pour le secondaire sur les 3,2% observé en 2023).

c. Une population majoritairement jeune

Le Cameroun bénéficie d'un atout démographique majeur avec une population majoritairement jeune (moins de 35 ans) d'environ 18,6 millions. Cette caractéristique représente un potentiel important en termes de main-d'œuvre dynamique et adaptable pour les PME.

Cependant, ce dividende démographique reste sous-exploité, généralement beaucoup plus utilisé dans le secteur informel. En effet, l'EESI 3 publié par l'INS en 2022 dénombre 3,4 millions d'acteurs dans le secteur informel. Le secteur formel qui offre les emplois décents et pérennes représente seulement 15% d'acteurs du tissu économique national. La migration du secteur informel vers le secteur formel à travers la création de PME devrait alors permettre de créer davantage d'emplois et de richesses.

d. Un écosystème entrepreneurial dense et flexible

Le Cameroun a mis en place diverses structures d'encadrement pour soutenir le développement des PME, tant par l'État que par le secteur privé.

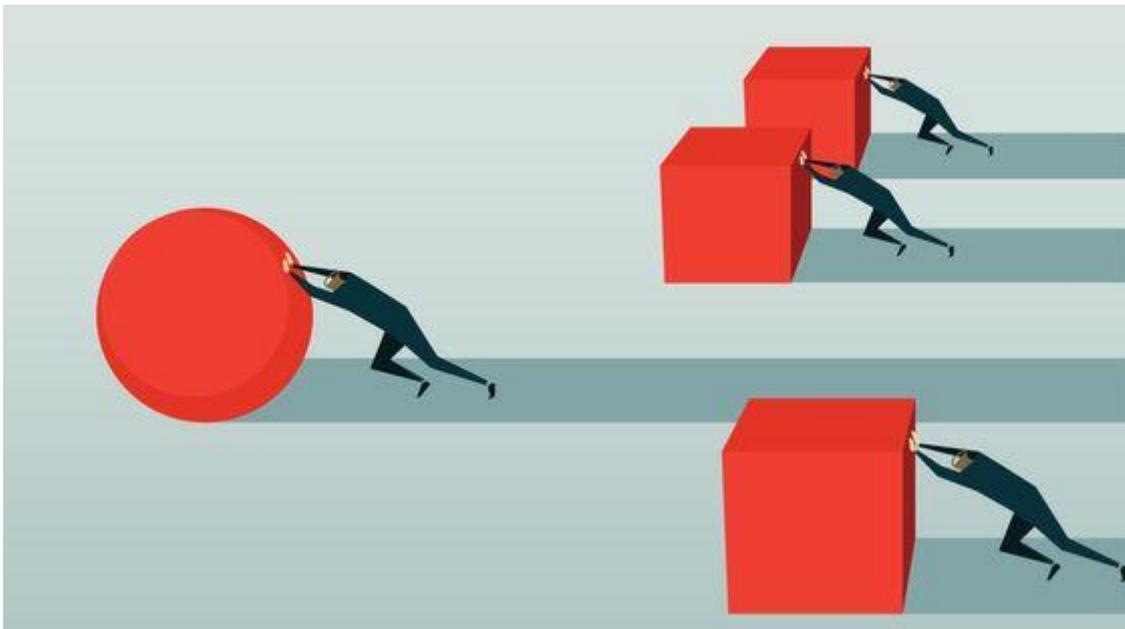
Pour ce qui est des structures étatiques, on dénombre :

- Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA)
- L'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME)
- La Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME)
- L'Agence de Promotion des Investissements (API)
- Les Centres de Formalités de Création d'Entreprises (CFCE)
- La Pépinière Nationale Pilote d'Entreprises d'Edéa (PNPE)
- La Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA)
- Les incubateurs publics (universitaires et professionnels)

S'agissant des structures du secteur privé, on a :

- Le Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM)
- Les incubateurs privés
- Les accélérateurs d'entreprises
- Les Centre de Gestion Agrées (CGA)
- Les Banques commerciales
- Les Etablissement de microfinances
- La Fédération Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (FECAPME)

Malgré la présence de ces nombreuses structures d'accompagnement techniques et financier, les PME continuent de présenter des **lacunes dans leur organisation** et n'ont pas un **accès facile au financement**.



II. ANALYSE DES FACTEURS DE COMPETITIVITE DES PME CAMEROUNAISES

La compétitivité des PME au Cameroun est influencée par plusieurs facteurs clés, chacun ayant des effets spécifiques sur leurs performances et leurs capacités à se démarquer sur le marché. Il s'agit notamment de : (1) la capacité organisationnelle, (2) l'accès aux financements, (3) l'accès aux facteurs de production, (4) l'accès aux normes et certification, (5) l'accès aux marchés tant au niveau national qu'international, (6) la capacité d'innovation, (7) l'encadrement institutionnel et la fiscalité.



1. La capacité organisationnelle

La structuration et l'organisation des PME constituent un facteur crucial de compétitivité, trop souvent négligé par les promoteurs. Au Cameroun, le tissu des PME reste dominé par les entreprises individuelles (plus de 90%) qui se démarquent par une faible organisation et une gestion peu formalisée. On observe dans ces structures l'absence d'organigramme, des procédures de gestion et un fonctionnement autocentré sur la seule personne du dirigeant-promoteur. Cette façon de fonctionner hypothèque la productivité et le rendement de l'entreprise et augmente également le risque de l'entreprise.

De manière globale, une bonne structuration et une meilleure organisation peut favoriser l'augmentation de l'efficacité et de la compétitivité.

En effet, l'exemple du projet KAIZEN dans l'amélioration de la qualité et de la productivité par la méthode KAIZEN a permis de réduire considérablement certains coûts opérationnels dans certaines PME bénéficiaires. Ces PME qui ont utilisées la méthode KAIZEN tout en disposant des outils efficaces de gestion (tenu d'une comptabilité, rapports d'activités, tableaux

de bord, le budget, plan stratégique, ...), ont vu l'amélioration significative du fonctionnement de leurs entreprises à travers :

- La réduction de 50% de retards de livraison ;
- L'augmentation de plus de 30% de leur chiffre d'affaires ;
- La réduction des temps d'arrêt des équipements de production de 16% ;
- L'augmentation des commandes des clients de 19,5% ;
- L'amélioration du climat de travail au sein de l'entreprise.

Au Japon, la politique gouvernementale a mis l'accent sur la généralisation de l'utilisation de la méthode KAIZEN pour permettre aux PME japonaises de dominer le marché asiatique et être compétitives au niveau international. Le système SHINDANSHI mis en place sous la supervision des pouvoirs publics et animé par les consultants privés a favorisé la mise à niveau des PME et l'émergence des champions nationaux dans divers secteurs d'activité. Il est à noter que les PME occupent une place importante dans le tissu économique japonais. Sur 3,38 millions d'entreprises dans le pays, 99,7% sont des PME et fournissent 70,20% des emplois créés par les entreprises. Ces PME contribuent à hauteur de plus de 50% du PIB du pays. Ces résultats sont le fruit d'une prise de conscience par le gouvernement nippon à partir de l'an 2000, du potentiel des PME dans la résilience économique, en adoptant un nouveau cadre législatif qui met en place un dispositif d'appui et d'accompagnement des PME pour leur permettre d'exprimer leur plein potentiel et garantir la résilience des grandes entreprises. Ainsi, trois grandes zones industrielles ont été développées pour favoriser l'agglomération des PME à fort potentiel (Higashi, Ohtaku et Damantsu) avec un mécanisme d'accompagnement décentralisé où les régions jouent un rôle central en matière de prise en charge des consultants pour l'accompagnement des PME.

Les pouvoirs publics camerounais devraient s'inspirer de la politique d'accompagnement mise en place par le gouvernement japonais pour renforcer la capacité structurelle et organisationnelle des PME afin qu'elles soient plus résilientes et plus compétitives.

2. L'accès au financement

Les PME au Cameroun comme dans beaucoup de pays dans le monde rencontrent des difficultés réelles pour accéder aux financements adaptés aux besoins de développement de leurs activités. L'accès au financement constitue alors un des facteurs clés de la compétitivité de ces PME. La problématique de financement des PME au Cameroun peut donc s'analyser

autour des difficultés d'accès au crédit, des coûts de financement élevés, et un manque de garanties pour couvrir les risques.

L'analyse des données de notre enquête sur la compétitivité des PME camerounaises met en lumière un problème majeur : l'accès au financement est perçu comme rigide et difficile par la grande majorité des entrepreneurs. En effet, 92% des chefs d'entreprises interrogés estiment que les coûts élevés et les conditionnalités strictes constituent des obstacles significatifs. De plus, 87% d'entre eux jugent que l'appui financier de l'État est insuffisant.



En 2023, bien que le volume total des crédits accordés aux entreprises ait atteint 5 582 milliards FCFA, soit 18,67 % du PIB, seulement 22,94 % de ce montant a bénéficié aux PME. Cette disparité souligne les difficultés persistantes que rencontrent les petites et moyennes entreprises pour obtenir des financements adéquats.

Le paysage financier camerounais est composé de 19 banques, 6 établissements financiers et 2 établissements de paiement, à savoir Orange Money Cameroun et Mobile Money Corporation. Les banques commerciales dominent ce secteur, ayant accordé près de 98 % de l'enveloppe globale de crédit en 2023. Cependant, elles proposent des taux d'intérêt élevés, variant de 14 % à 18 %, c'est 7 fois le taux pratiqué au Japon et plus de 3 fois celui appliqué au Maroc pour les PME. Pour ce qui est des établissements de microfinance (EMF), les taux atteignent des sommets pouvant aller jusqu'à 35 %. En dernier recours, certaines entreprises se tournent vers les tontines, un système informel d'épargne et de crédit, malgré des taux d'intérêt parfois exorbitants.

L'un des principaux obstacles auxquels les PME camerounaises sont confrontées est l'exigence de garanties substantielles pour accéder aux crédits. Les banques commerciales demandent

généralement des garanties en nature, telles que des biens fonciers ou des immobilisations, ce qui constitue un frein important pour de nombreuses PME, souvent mal outillées en termes de patrimoine tangible. Cette contrainte est exacerbée par la réticence des banques à utiliser les mécanismes de garantie mis en place par l'État. En effet, bien que la loi de finances 2021 ait alloué une ligne de garantie de 200 milliards FCFA, dont 70 % destinés aux PME, les banques se montrent réticentes à s'engager sur cette voie. Elles craignent notamment la mise en jeu immédiate de ces garanties en cas de défaillance d'un emprunteur, ce qui mettrait en péril leur liquidité. Cette prudence excessive des banques freine considérablement l'efficacité des mesures gouvernementales.

La Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), créée pour répondre spécifiquement aux besoins des PME, peine à remplir pleinement sa mission. Dépendant presque exclusivement des capitaux fournis par le gouvernement et des dépôts limités de ses clients PME. De plus, avec un taux de prêts non performants dépassant les 50%, l'institution fait face à des défis importants en termes de gestion des risques et de viabilité financière.

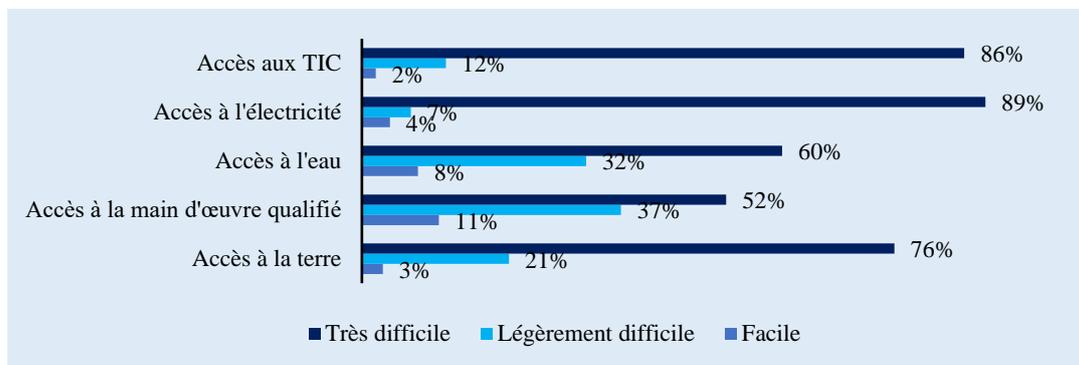
En comparaison, d'autres pays ont développé des approches plus efficaces pour soutenir le financement des PME. Le Maroc a mis en place des politiques innovantes pour faciliter l'accès au financement des PME, notamment par la création de sociétés de gestion des garanties. La Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts (SGFG), fondée en 2015, gère le Fonds Collectif de Garantie des Dépôts, protégeant les déposants et renforçant la confiance dans le système financier, ce qui est essentiel pour encourager l'investissement. De plus, la Caisse Centrale de Garantie (CCG), devenue Société Nationale de Garantie et de Financement de l'Entreprise (SNGFE) en 2020, soutient les PME à travers des produits spécifiques variés tels que « Damane Istitmar » qui se concentre sur le financement des projets d'investissement, permettant aux entreprises de réaliser des acquisitions de matériel ou de développement de leurs infrastructures, « Damane Atassyir », qui est destiné à soutenir les besoins de trésorerie des entreprises, offrant une flexibilité essentielle pour faire face aux fluctuations de leur activité et enfin, « Damane Express » qui se distingue par sa rapidité d'accès, permettant aux PME d'obtenir des financements de manière agile et efficace. Dans l'ensemble, 61 489 PME ont bénéficié de la garantie de la SNGFE en 2022 pour un volume de crédit de 36,33 milliards de Dirham marocain (2 213,24 milliards de Fcfa). Soulignant l'impact positif de ces produits sur le financement des PME. En soutenant les PME, la SNGFE contribue non seulement à la croissance économique, mais également à la création d'emploi.

D'autres exemples, comme ceux du Nigeria, de l'Inde et du Mexique, illustrent l'efficacité des banques de développement spécialisées pour les PME. Ces banques, en s'appuyant sur des fonds publics et privés, diversifient leurs sources de financement et réduisent considérablement le risque de non-remboursement. En conséquence, ces pays enregistrent un taux de prêts non performants proche de zéro.

3. L'accès aux facteurs de production

L'accès aux facteurs de production constitue un enjeu crucial pour la compétitivité des PME camerounaises. L'analyse des données révèle des difficultés significatives dans ce domaine, impactant directement la capacité des entreprises à opérer efficacement et à se développer.

Graphique 1: Répartition selon les facteurs de production, de l'opinion des chefs d'entreprises sur le niveau d'accès



Source : MINPMEESA, sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME

3.1. Accès à la terre

L'accès à la terre constitue un obstacle majeur pour le développement des activités des PME, notamment celles qui s'exercent dans le secteur agropastoral. 76% des entrepreneurs interrogés jugent l'accès au foncier très difficile. Cette situation s'explique par la complexité des procédures administratives pour l'acquisition et la sécurisation des titres fonciers, ainsi que par la pression foncière croissante dans certaines zones urbaines et périurbaines. Ce manque d'accès à la terre limite les possibilités d'expansion et d'investissement des PME, particulièrement dans les secteurs agricoles et industriels.

Bien que le Cameroun dispose d'énormes espaces cultivables (environ 7 millions d'hectares) les entreprises ont du mal à avoir l'accès facile à cette ressource pour développer de manière optimale leurs activités. Bien plus, il faut noter en ce qui concerne les entreprises du secteur agropastoral, la transformation des espaces disponibles généralement dans les zones

forestières, en une zone agricole industrielle ou d'élevage industriel nécessite d'énormes moyens. Il faut en moyenne 2 millions de FCFA par hectare pour cette opération, en tenant compte des travaux de défrichage, d'irrigation et d'amélioration des sols, nécessaires pour préparer la terre à la culture ou à l'installation d'infrastructures industrielles. Ce coût élevé grève les marges des PME et augmente le coût de production, ce qui se répercute inévitablement sur les prix des produits issus de leurs activités. En l'absence de subventions ou de mécanismes de financement spécifiques à l'aménagement foncier, les PME camerounaises peinent à être compétitives à l'échelle locale et internationale.

En comparaison, certains pays ont réussi à surmonter ces défis en adoptant des politiques qui facilitent l'accès à la terre pour les PME. Un exemple souvent cité est celui de la Thaïlande, où des Zones Économiques Spéciales (ZES) ont été créées pour encourager l'installation d'entreprises, y compris des PME. Ces zones offrent des terrains à des prix compétitifs et bénéficient d'infrastructures développées, permettant ainsi aux entreprises de se concentrer sur leurs activités principales sans avoir à supporter le coût d'aménagement foncier. Ces ZES ne se contentent pas d'offrir un accès facile à la terre ; elles fournissent également des services de base comme l'électricité, l'eau et des infrastructures de transport, ce qui réduit considérablement les coûts d'exploitation pour les PME. Ces efforts ont déjà conduit à une augmentation du commerce transfrontalier, représentant près de 98 % des transactions commerciales du pays, et à maintenir la Thaïlande comme une destination attrayante pour les investissements directs étrangers malgré des fluctuations temporaires.

Un autre modèle inspirant est celui des Philippines, où des programmes spécifiques facilitent l'accès au foncier à travers des baux à long terme pour les PME, leur permettant de sécuriser des terres sans avoir à les acheter immédiatement. Cette approche réduit la pression financière sur les entreprises en phase de démarrage, tout en leur offrant une stabilité foncière nécessaire à leur développement. Ce mécanisme de baux longue durée, soutenu par l'État, permet aux PME de se projeter sur le long terme, favorisant ainsi des investissements durables dans les secteurs agricole et industriel.

3.2. Accès à l'énergie

L'accès à l'énergie représente un défi majeur pour les PME camerounaises, impactant directement leur compétitivité et leur capacité de croissance. Paradoxalement, bien que le Cameroun dispose d'un potentiel hydraulique considérable, le plaçant au deuxième rang africain, l'offre énergétique actuelle peine à satisfaire les besoins des entreprises et des ménages. Le déficit énergétique est estimé à 668 MW en 2024. Les PME sont particulièrement affectées

par cette situation énergétique précaire. En effet, les délestages fréquents et les variations de tension perturbent les cycles de production, entraînant des pertes de productivité significatives et des dommages aux équipements. Pour pallier ces insuffisances, de nombreuses entreprises se voient contraintes d'investir dans des solutions de secours, principalement des groupes électrogènes. Cependant, ces alternatives s'avèrent coûteuses tant en termes d'investissement initial que de frais de fonctionnement, grevant les ressources financières déjà limitées des PME. L'enquête menée auprès des chefs d'entreprises révèle l'ampleur du problème : 89% des PME considèrent l'approvisionnement en électricité comme très difficile. Ce chiffre traduit non seulement les difficultés d'accès à l'énergie mais aussi son coût élevé, qui renchérit les coûts de production. En effet, le prix moyen du kilowattheure de 66 FCFA pratiqué au Cameroun est au-dessus des prix pratiqués dans d'autres pays comme le Malawi (41 F CFA/kWh), le Nigéria (11,77 F CFA/kWh), l'Éthiopie (5,88 F CFA/kWh) ou encore l'Égypte (11,77 F CFA/kWh).

3.3. Accès à l'eau

L'accès à l'eau pose également des difficultés, avec 60% des entreprises jugeant l'accès très difficile. Cette situation affecte particulièrement les PME opérant dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie.

Les zones rurales, où l'agriculture et l'agro-industrie sont prédominantes, illustrent particulièrement ce problème. Les espaces agricoles ne sont généralement pas connectés aux sources d'eau principales telles que les rivières ou les barrages, ce qui constitue un obstacle à la mise en place de systèmes d'irrigation efficaces. Les agriculteurs et les entreprises doivent souvent investir eux-mêmes dans des infrastructures coûteuses pour acheminer l'eau jusqu'à leurs plantations ou installations. En l'absence de ces systèmes, la productivité agricole dépend uniquement des pluies saisonnières, ce qui accroît la vulnérabilité des PME aux aléas climatiques. Cette contrainte freine le développement de l'agriculture industrielle et limite la compétitivité des entreprises du secteur, qui peinent à assurer des rendements suffisants et constants.

La problématique de l'accès à l'eau ne se limite pas seulement à celui de l'acheminement de l'eau dans les zones agricoles, mais également à celui de la régularité et de qualité de l'eau distribuée dans les zones industrielles urbaines. La plupart des PME installées dans des villes comme Douala ou Yaoundé déplorent l'irrégularité, la quantité et la qualité d'eau fournie. Pour y remédier, certaines entreprises ont recours à des forages privés ou à des systèmes de traitement d'eau, qui constituent des éléments de coûts supplémentaires.

En contraste, le Burkina Faso, malgré un climat plus aride, a mis en place des systèmes innovants pour gérer efficacement l'eau. Le projet de Bassin de Collecte des Eaux de Ruissellement (BCER) est une réponse pragmatique aux contraintes hydriques du pays. Il s'agit d'infrastructures qui collectent l'eau de pluie et les ruissellements pour les redistribuer à des fins agricoles, industrielles et domestiques. Ce système permet de stabiliser la production agricole en fournissant une source d'eau régulière, même en dehors des saisons des pluies.

3.4. Accès aux équipements de production et de transformation

L'accès aux équipements de production et de transformation représente un enjeu crucial pour la compétitivité des PME camerounaises. Cette problématique, fortement liée à celle du financement, impacte directement la capacité des entreprises à moderniser leurs processus de production, à améliorer leur productivité et à assurer la qualité de leurs produits. La difficulté d'accès aux équipements modernes réside dans la disponibilité au niveau local de ces équipements et à la capacité de financement des PME pour les acquérir.

Dans les différents sous-secteurs, les besoins en équipements se déclinent comme suit :

- **Agro-industrie :**
 - Pour la **transformation des céréales et légumineuses** (maïs, soja, mil, sorgho), les PME nécessitent des machines de nettoyage, de décortilage, de mouture, des silos de stockage, ainsi que des machines de conditionnement.
 - Dans la **transformation des tubercules** (manioc, patate, plantain), des équipements comme les épilucheuses, broyeuses industrielles, déshydrateurs et tamis industriels sont essentiels.
 - En matière de **transformation d'huile** (arachide, maïs, soja, coton, sésame, tournesol), les PME requièrent des extracteurs de germe, des presses à huile, des réservoirs de stockage, et des machines de remplissage volumétrique.
- **Forêt-bois :** Les entreprises du secteur bois ont besoin de séchoirs industriels, d'équipements de placage, de raboteuses, de routeurs de bois, ainsi que de machines de production de contreplaqué et de scie.
- **Coton-textile-confection-cuir :**
 - Pour la **filature et le tissage**, des cardes, machines à fabriquer et enrouler le fil, ainsi que des équipements de tissage sont indispensables.

- Dans la **transformation du cuir**, des fours de séchage, machines à teindre et à presser, ainsi que des machines de coupe en lanière sont requis.
- Le secteur de la **confection industrielle** nécessite des machines à découpe automatique, des unités de broderie et des machines à coudre industrielles.

L'absence de mécanismes de financement appropriés, comme le crédit-bail pour l'acquisition de ces équipements, aggrave encore les difficultés des PME à moderniser leurs outils de production.

3.5. Accès aux TIC

Les TIC sont utilisées aujourd'hui par les PME pour optimiser leur production et surtout la commercialisation de leur produit. Selon certaines études réalisées dans les pays industrialisés, l'utilisation des TIC par les PME augmente généralement leur productivité d'environ 20 à 30 %, grâce à une meilleure gestion des ressources et une réduction des coûts opérationnels (cf. Ariel Herbert Fambeu, « L'adoption des TIC dans un pays en développement », *Revue d'économie industrielle* | 1er trimestre 2017.). Ces données illustrent l'impact positif que pourrait avoir une meilleure intégration des TIC dans l'organisation des PME.

Cependant, au Cameroun l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) présente des défis significatifs, notamment en ce qui concerne le coût et la qualité de la connexion. En 2023, le taux de pénétration d'internet est estimé à 39% comparé à 88% au Maroc. Ce taux est largement en dessous du taux moyen des pays africains qui est estimé à 50,3%. Cette situation est tributaire de 3 facteurs majeurs :

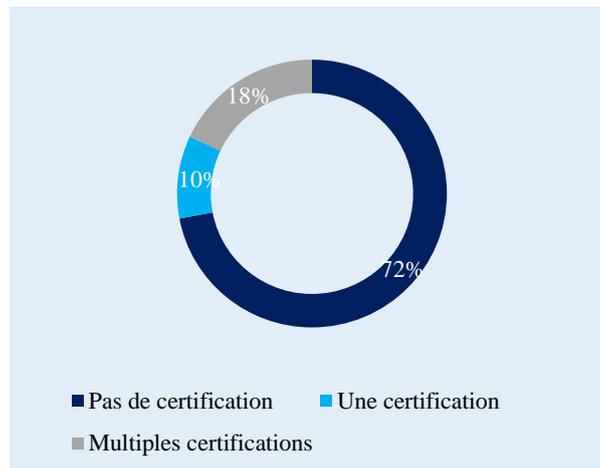
- le faible niveau d'éducation technologique des PME, qui se traduit par la non-utilisation des outils digitaux dans la gestion de l'entreprise ;
- l'accès à la connectivité, traduit par un faible niveau de couverture national et l'instabilité de la qualité du réseau ;
- le coût élevé de l'internet et de la communication.

4. Normes, certifications et accès au marché.

L'adoption des normes et l'obtention de certifications représentent un enjeu crucial pour la compétitivité des PME camerounaises, particulièrement dans un contexte de mondialisation des échanges. L'analyse des données révèle cependant un retard significatif dans ce domaine. En effet, on constate une faible pénétration des certifications au sein des PME camerounaises. 72%

des entreprises interrogées ne disposent d'aucune certification, que ce soit en matière de qualité, de sécurité, de durabilité ou de toute autre norme internationalement ou nationalement reconnue. Cette situation est particulièrement préoccupante car elle limite l'accès des PME aux marchés d'exportation et aux chaînes de valeur globales.

Graphique 2: Répartition des PME selon le nombre de certification détenu



Source : MINPMEESA, sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME

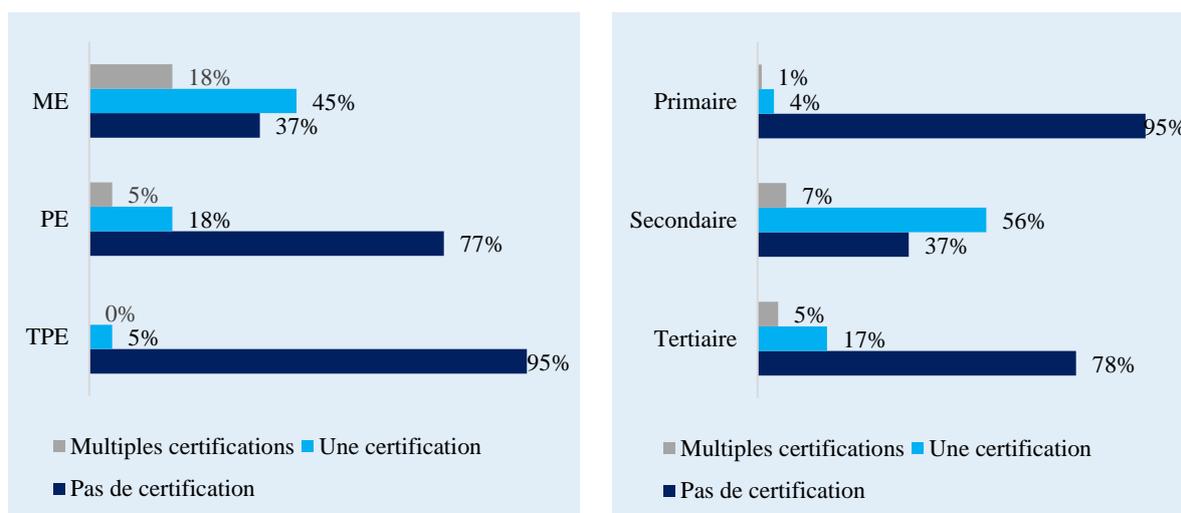
Il convient de relever que cette faible certification est accentuée chez les PE et les TPE. Ceci en raison de leur fragilité financière.



Cette situation est perceptible sur le niveau d'exportation observé au niveau des PME qui reste faible. En effet, les données de l'enquête ont montré que seules 13% des PME interrogées exportent.

La certification varie également en fonction des secteurs. Le secteur industriel apparaît comme le plus avancé, tandis que le secteur agricole et des services accusent un retard important. À titre d'exemple, seules 5% des entreprises agricoles interrogées possèdent au moins une certification.

Graphique 3: Répartition par catégorie et par secteur, de la proportion de PME selon le nombre de certification



Source : MINPMEESA, sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME

Le coût prohibitif et les disparités régionales dans l'accès aux services de certification constituent un obstacle majeur à la compétitivité des PME au Cameroun. Les régions du Centre, du Littoral et de l'Ouest, mieux dotées en infrastructures et en accès à l'information, bénéficient d'un processus de certification plus abordable et accessible. En revanche, les entreprises situées dans les régions périphériques, qui doivent supporter des coûts plus élevés pour la certification, sont désavantagées par rapport à leurs concurrentes des régions plus centrales et développées. L'un des principaux freins à l'adoption des normes par les PME est la méconnaissance des procédures pour acquérir, créer ou adopter une norme. Contrairement à ce que beaucoup d'entreprises pensent, c'est à l'entreprise elle-même d'initier la demande de création d'une norme, et non l'organisme de régulation, comme l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR). Ce manque d'information, conjugué à des coûts élevés, empêche de nombreuses PME de se conformer aux normes en vigueur, ce qui limite leur compétitivité, notamment sur les marchés internationaux.

Les coûts d'acquisition des normes camerounaises varient considérablement selon le volume, allant de 10 000 à 300 000 francs CFA. Ce coût élevé est attribuable à plusieurs facteurs :

- **Absence de laboratoires locaux :** Le manque de laboratoires d'analyse au Cameroun oblige souvent à importer des équipements coûteux. Cette dépendance aux importations contribue au renchérissement des frais d'analyse et de certification.

- **Frais de déplacement et de logement des experts** : Les experts de l'ANOR doivent parfois se déplacer dans des régions éloignées, ce qui génère des coûts supplémentaires pour l'entreprise.

Ces coûts représentent une charge considérable pour les PME, surtout celles opérant en dehors des principales régions économiques, et freinent leur capacité à se conformer aux normes de qualité exigées par les marchés plus concurrentiels. En effet, la certification et la conformité aux normes sont souvent des critères essentiels pour accéder à certains marchés, en particulier les marchés d'exportation où les exigences de qualité sont plus strictes. Les entreprises qui ne peuvent pas se permettre ces coûts sont contraintes de se limiter à des marchés locaux ou informels, où les exigences en matière de normes sont moins rigides.

Des pays comme le Maroc ou la Tunisie ont mis en place avec succès des programmes nationaux de mise à niveau et de certification des PME. Aussi, le programme MATRADE en Malaisie a significativement amélioré l'accès des PME aux marchés d'exportation à travers un accompagnement personnalisé et des aides financières ciblées.

5. L'innovation

La capacité à convertir des connaissances et des idées en nouveaux produits, processus et systèmes permettant d'améliorer la productivité est essentielle pour qu'une entreprise puisse se démarquer et rester compétitive sur les marchés. Au Cameroun les PME utilisent très peu les résultats de la recherche pour développer des solutions novatrices qui répondent aux besoins spécifiques du marché local et extérieur. Aussi, l'Indice Mondial d'Innovation (Global Innovation Index) élaboré par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a permis de classer le Cameroun à la 123^{ème} place sur les 132 pays évalués dans leurs performances des écosystèmes d'innovation. Au niveau africain, le pays occupe le 19^{ème} rang. Pour l'OMPI, cette mauvaise performance du Cameroun est causée par (i) le manque de savoir-faire, (ii) un environnement des affaires peu favorable à l'innovation.



En 2021, les dépenses en recherche et développement (R&D) au Cameroun représentaient environ 0,15 % du PIB. Ce chiffre est relativement faible comparé à la moyenne mondiale qui se situe à 2,71% du PIB. Cependant il reflète les efforts croissants du pays pour investir dans l'innovation et le développement technologique.

La Suisse constitue un modèle en termes d'intégration de l'innovation par les PME. La Suisse est régulièrement classée parmi les pays les plus innovants au monde. En 2023, elle a été classée première au Global Innovation Index, publié par l'OMPI. Tout comme le Cameroun, l'écosystème entrepreneurial suisse est constitué à plus de 99% des PME qui emploient deux tiers des personnes actives. Les outils utilisés sont notamment :

- **la numérisation** : elle a permis aux PME en Suisse de réduire les coûts de production et d'améliorer leur efficacité. De nombreuses PME ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de plus de 50%. De plus, les entreprises qui ont investi dans la numérisation ont souvent constaté une augmentation de leurs ventes en ligne.
- **la Collaboration et Coopération en Recherche et Développement (R&D)** : les PME suisses collaborent souvent avec des universités, des centres de recherche et d'autres entreprises pour exploiter les résultats de recherche dans leur processus de production. L'Agence Suisse pour l'encouragement de l'innovation facilite les collaborations entre les PME, les start-ups, et les institutions de recherche. En 2021, les dépenses en R&D représentaient environ 3,2% du PIB Suisse, l'un des taux les plus élevés au monde.
- **l'investissement dans la Formation** : la Suisse investit massivement dans la formation continue, ce qui permet aux PME de rester à la pointe des avancées technologiques et de maintenir un environnement entrepreneurial dynamique.

- **la culture de l'Innovation** : le Gouvernement suisse encourage une culture d'entreprise qui valorise la créativité et l'esprit d'initiative dans les PME. Cela inclut la création d'espaces d'innovation et des mesures pour améliorer la satisfaction et la sécurité au travail.

6. L'environnement réglementaire et fiscal

L'environnement réglementaire et fiscal au Cameroun semble ne pas être favorable pour le développement des activités des PME. L'Impôt sur les Sociétés (IS) fixé à 25% du chiffre d'affaires avec un centime additionnel communal de 2,5%, l'Impôt Minimum Forfaitaire (IMF) de 2,2% du chiffre d'affaires annuel et bien d'autres sont largement au-dessus des marges que font les PME sur leurs activités, généralement ne dépassant pas 20%. Ces taxes cumulées représentant une charge financière considérable pour les PME ayant ainsi des effets sur leur rentabilité financière et contracte surtout leur trésorerie. Dans une logique de survie, les PME se réfugient donc dans l'informalité pour continuer à mener leurs activités en échappant aux règles fiscales. L'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 3) réalisée par l'INS a dénombrée 3,4 millions d'acteurs dans le secteur informel contre 393 166 PME recensées par l'annuaire statistique 2023 du MINPMEESA, pourtant le Cameroun dispose d'un potentiel d'au moins 1,5 millions de PME. L'allègement fiscal au profit des PME pourrait élargir l'assiette fiscale à travers la maximisation de la formalisation des unités de production informelles.

En comparaison, des pays qui ont réussi à optimiser leur environnement réglementaire et fiscal, comme le Maroc et l'Allemagne, offrent des modèles intéressants. L'Allemagne se distingue par son modèle de **Mittelstand**, qui fait référence à ses PME, représentant environ 99 % des entreprises du pays et employant plus de 60 % de la main-d'œuvre. Le gouvernement a adopté des politiques fiscales et réglementaires ciblées pour soutenir ces entreprises. Les PME bénéficient d'un taux d'imposition plus faible que les grandes entreprises. Le taux de l'impôt pour les PME est de 15 % contre 30 à 35% pour les grandes entreprises. Quant au Maroc, le pays a développé plusieurs zones économiques spécialisées en faveur des PME, comme **Tanger Med** et **Casablanca Finance City**, qui offrent aux PME des **exonérations fiscales pendant les 5 premières années**, suivies d'un taux réduit de 8,75 % pendant les 20 années suivantes. Cela stimule les investissements étrangers et nationaux dans des secteurs stratégiques.

L'ensemble de ces facteurs, lorsqu'ils sont bien optimisés, peuvent considérablement améliorer la compétitivité des PME, leur permettant de prospérer dans un environnement économique souvent concurrentiel et en constante évolution.

III. PERSPECTIVES POUR LES PME CAMEROUNAISES : ENJEUX ET DÉFIS

Le Cameroun a des ambitions claires et stratégiques pour les prochaines années, principalement guidées par la SND30, qui visent à moderniser le pays et créer un environnement propice à une croissance inclusive et durable à travers la transformation structurelle de son tissu économique. Toutefois au regard de la vitesse de progression des indicateurs économiques clés, il faudra redoubler d'efforts. Car, il s'agit à la fois de maintenir la dynamique structurelle amorcée et de procéder au rattrapage des écarts de performance causés par les chocs subits par l'économie camerounaise, pour espérer assurer son autosuffisance alimentaire et conquérir les marchés internationaux plus particulièrement ceux des sous régions CEEAC et CEDEAO. À cet effet le renforcement de la compétitivité et le développement des capacités commerciales constituent des armes indispensables pour l'atteinte des objectifs sus-évoqués.

1. Actions mises en place par le gouvernement

Le gouvernement camerounais a engagé plusieurs actions pour soutenir les PME dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat, la transformation et la modernisation des unités de production, afin de booster leur compétitivité. A travers :

- **Les facilités fiscal-douanières :** Le gouvernement a introduit des abattements fiscaux et des exonérations allant de 5 à 10 ans tant en phase de démarrage qu'en phase de production pour les entreprises opérants dans les secteurs prioritaires, pour soutenir la politique industrielle du pays.
- **L'appui financier et budgétaire :** Le gouvernement a mis en place des fonds d'import-substitution, et des facilités de garantie pour permettre aux entreprises d'accéder à des ressources de long terme. Particulièrement une ligne de garantie de 200 milliards de FCFA au profit des entreprises. Cette facilité de garantie est un instrument utile pour les PME, qui connaissent régulièrement des tensions de trésorerie.

- **Le renforcement de la capacité organisationnelle et managériale** avec le projet KAIZEN, qui améliore la structuration des PME grâce à des formations continues et à des outils d'optimisation des processus.
- **La mise en œuvre des actions permettant de promouvoir et de faciliter l'accès aux normes et certifications** : Sensibilisation des PME sur les normes et subventions pour l'acquisition de certifications, visant à améliorer la compétitivité des produits locaux à l'exportation.

Ces initiatives montrent l'engagement du gouvernement à soutenir les PME et à renforcer leur compétitivité sur le marché national et international.

2. Perspectives pour améliorer la compétitivité des PME

L'amélioration de la compétitivité des PME au Cameroun doit se faire par la mise en œuvre des actions visant à, (i) renforcer la capacité organisationnelle et structurelle des PME, (ii) faciliter l'accès aux financements adaptés aux besoins des PME, (iii) renforcer la qualité et la productivité des PME, et (iv) faciliter l'accès aux marchés. Il est question ici d'identifier pour chaque domaine d'intervention les mesures à prendre par le gouvernement compte tenu des insuffisances identifiées lors de l'analyse des facteurs de compétitivité.

- i. **Dans le domaine du renforcement des capacités organisationnelles et structurelles des PME, il faudra :**
 - **Encourager les PME à renforcer les capacités de leurs employés** : Lancer des programmes de formation pour améliorer les compétences, afin de moderniser les opérations.
 - **Encourager les partenariats avec les grandes entreprises** : Le modèle japonais encourage les grandes entreprises à encadrer et à former les PME dans leur chaîne de valeur. Le Cameroun doit encourager les partenariats entre grandes entreprises et PME pour des échanges de compétences et de savoir-faire, afin de faciliter la montée en puissance des PME.
- ii. **Dans le domaine de facilitation d'accès aux financements adaptés aux besoins des PME, il faudra :**
 - **Mettre en place une institution de garantie pour les PME** : La difficulté de mise à disposition immédiate du fonds de garantie de 200 milliards (dont 70% pour les PME) allouées par l'Etat, en cas de défaillance d'une PME, a suscité des

réserves au niveau des institutions bancaires quant à l'utilisation de cette ligne de garantie mise en place par l'Etat pour faciliter l'accès de crédit aux PME. L'une des solutions à cet épineux problème de financement des PME serait la mise en place d'un véritable fonds de garantie pour les PME à l'instar de ce qui a été mis en place au Maroc, en Côte d'Ivoire et au Nigéria. Il s'agira d'une structure autonome qui aura pour vocation la gestion de tous les fonds de garantie tant thématiques que sectoriels, afin de mettre en œuvre des politiques publiques dans l'optique de créer un impact en matière d'additionnalité, de rendement et d'inclusion financière des PME. L'intervention de cette structure en matière de garantie aux PME pourra ainsi augmenter de manière efficace la part de financement des PME par le système bancaire Camerounais.

- **Redynamiser la BC-PME :** La BC-PME peine à remplir ses missions à cause de sa dépendance exclusive des fonds fournis par le Gouvernement, des dépôts limités des clients et des défis importants en termes de gestion des risques. C'est dire qu'il est important de la transformer en une véritable banque de développement des PME à capitaux mixtes. Cela passe par la diversification de ses ressources (gouvernement, investisseurs privés, fonds internationaux), l'augmentation des fonds propres et l'amélioration de la gouvernance.
- **Mettre en place des mécanismes spécialisés de financement :** Développer des mécanismes comme l'affacturage et le crédit-bail pour alléger l'accès au financement des PME. Avec pour but de faciliter, entre autres, l'accès aux équipements via le crédit-bail, comme le programme PAD-PME pour accompagner l'installation des petites unités de transformation.
- **Mettre en place une fiscalité différenciée :** Exonérer les PME du secteur agro-industriel pour une période, ce qui stimulerait la migration du secteur informel vers le formel. Une réforme fiscale qui ajusterait l'imposition en fonction de la marge bénéficiaire sectorielle serait non seulement plus équitable, mais elle renforcerait également la compétitivité des PME, particulièrement dans les secteurs à faible marge.

iii. Dans le domaine du renforcement de la qualité et de la productivité des PME, il faudra :

- **Créer des zones économiques spécialisées :** Les difficultés d'accès aux facteurs de production (terre, énergie, eau, équipement de production et TIC) qui limitent

l'installation des infrastructures industrielles requiert d'adopter des politiques qui allègent les coûts d'investissement à l'instar de la création des Zones Economiques Spéciales adaptées aux activités des PME. Cela leur permettra de réduire les coûts d'aménagement et d'optimiser la production.

- **Développer des infrastructures énergétiques** : Investir dans des projets d'énergie renouvelable et hydroélectrique pour améliorer la disponibilité et réduire les coûts énergétiques pour les PME.
- **Améliorer les infrastructures d'irrigation** : Mettre en place des systèmes d'irrigation spécifiques aux zones agricoles par l'exploitation optimale du potentiel hydraulique, pour faciliter l'accès à l'eau des PME des branches de l'agriculture.
- **Densifier l'accompagnement dans la production et la transformation** : Les difficultés d'accès aux équipements de production du fait des coûts élevés, limitent la capacité de transformation des PME. Une des solutions serait la création et la mise en place des unités collectives de transformation pour partager les coûts et augmenter l'efficacité.
- **Développer les infrastructures des TIC** : Investir dans des infrastructures télécoms fiables pour améliorer la connectivité et la compétitivité des PME.
- **Mettre en place des outils comme le Blupass** : Encourager les PME à adopter davantage les TIC pour faciliter leurs opérations quotidiennes.

iv. Dans le domaine de la facilité d'accès aux marchés, il faudra :

- **Régionaliser les laboratoires d'analyse** : Développer des laboratoires régionaux pour réduire les coûts liés à la certification et améliorer l'accès aux normes dans toutes les régions.
- **Négocier des couloirs de marchés pour les PME camerounaises** : Le Ministère du Commerce doit négocier des accès préférentiels pour les PME sur les marchés internationaux, notamment dans les pays où le Cameroun a des avantages comparatifs.
- **Renforcer les capacités en termes de processus d'acquisition d'une norme** : Former les PME aux procédures d'acquisition et de création de normes pour améliorer leur compétitivité.
- **Mettre en place un mécanisme de vulgarisation et de promotion des normes et certifications.**

Pour booster la compétitivité des PME au Cameroun, l'État doit mettre en place des politiques intégrées qui favorisent l'accès au financement, à la terre, à l'énergie, à l'eau, aux équipements, et aux technologies. Cela nécessitera une collaboration étroite entre le secteur public, le secteur privé et les partenaires internationaux. Une telle approche permettra de créer un environnement favorable à l'émergence et à la croissance des PME, essentielles pour le développement économique du pays. En combinant ces nouvelles actions avec celles déjà mises en place, le Cameroun pourra créer un environnement dynamique et compétitif pour ses PME, essentiel pour la croissance économique du pays.



A côté de ces actions spécifiques, il sera nécessaire de mettre en place des Zones Economiques Spécialisées en faveur des PME dans les trois sous-secteurs d'impulsion ciblées par le MINPMEESA, notamment l'agro-industrie, forêt-bois et coton-textile-confection-cuire pour stimuler les investissements des PME dans ces sous-secteurs et faciliter l'accès à des infrastructures de qualité supérieure favorisant la croissance et la compétitivité. Ces ZES devront bénéficier des infrastructures de base de haute qualité, d'une réglementation plus souple, des fiscalités spécifiques et d'Infrastructures Qualité qui vont réduire les charges opérationnelles des PME et favoriser l'atteinte des objectifs d'intérêts économiques significatifs, à savoir la création des valeurs ajoutés et des emplois décents.

CONCLUSION

La présente Note de perspective sur la thématique « Compétitivité des PME Camerounaises » propose un regard croisé entre la sous exploitation des potentialités locales riches et diversifiées, les énormes opportunités qu’offre la position du pays et les contraintes majeures qui sapent la compétitivité des PME locales.

La disponibilité des ressources naturelles dans les sous-secteurs agropastorales, forêt-bois, coton-cuir et de l’énergie donne un avantage comparatif au Cameroun pour la transformation manufacturière dans les domaines agroalimentaire, textile-confection, menuiserie industrielle et industrie de fabrication des articles en cuir. Toutefois des entraves à la productivité et à la qualité freinent l’éclosion d’un tissu industriel local en même de contribuer à la transformation structurelle de l’économie du pays. Pour atteindre l’objectif de porter la part du secteur secondaire à 36,8% du PIB et la Valeur Ajoutée Manufacturière de 25% du PIB en 2030, il importe que les politiques publiques destinées à promouvoir la compétitivité des PME soient agencées en une stratégie plus cohérente et harmonisée plutôt que déployées sous forme d’interventions sectorielles dispersées. Ainsi, la mise en place des Zones Economiques Spécialisées pour le Développement des PME dans des sous-secteurs tels que l’agroalimentaire, le coton-textile-cuir-confection, forêt-bois et l’énergie pourrait , à travers les déterminants de la compétitivité, notamment l’accès aux infrastructures de base (route, eau, énergie, TIC...), la facilité d’accès aux financements spécialisés, l’optimisation fiscale, la facilité d’accès aux Infrastructure-Qualité (Normes et Certifications des produits), le renforcement des capacités organisationnelle et managériale, l’accès aux marchés, permettre l’intégration des PME et favoriser leur contribution effective au développement des économies locales. Ces PME pourront ainsi transformer l’immense ressource naturelle locale en produits manufacturiers de qualité pour satisfaire d’une part, la demande locale en se positionnant comme catalyseur de la matérialisation de la politique d’import-substitution prônée par la SND30 et, d’autre part, se positionner de manière compétitive sur le marché régional et international.

Pour cela, il faudra des mesures et des actions ambitieuses et concertées qui requièrent les engagements de toutes les parties prenantes (Etat, CTD, PME, PTF, Institutions Financières, Expertises Locales, etc.). Il s’agira pour l’essentiel en termes de perspective de :

- ✓ densifier les programmes de renforcement des capacités pour améliorer les compétences organisationnelles et managériales des PME;

- ✓ favoriser le système de mentorat entre les Grandes Entreprises et les PME;
- ✓ vulgariser les Maisons des PME dans les Régions pour leur offrir d'espace de partage d'expérience, de co-working et de renforcement des capacités;
- ✓ mettre en place une institution autonome de Garantie pour renforcer l'accès des PME aux financements adaptés à leurs besoins;
- ✓ repositionner la BC-PME comme une véritable banque de développement des PME, en diversifiant ses sources de financement et en améliorant sa gouvernance;
- ✓ mettre en place des mécanismes de financement spécialisés et innovants (affacturation, crédit-bail, crowdfunding, capital-risk...), afin de faciliter le développement des activités des PME;
- ✓ renforcer les capacités des PME pour l'arrimage de leurs produits aux normes et l'accès à la certification ;
- ✓ mettre en place une fiscalité différenciée attractive et incitative pour les PME.

En sommes, il sera question de mettre en place des véritables **zones économiques spécialisés qui vont favoriser l'intégration des PME de façon optimale ainsi que le développement économique local décentralisé**, levier d'accélération de la transformation structurelle de l'économie camerounaise.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] – APME, rapport d’activités annuelles 2023 ;
- [2] – Ariel Herbert Fambeu, « L’adoption des TIC dans un pays en développement », *Revue d’économie industrielle* | 1er trimestre 2017 ;
- [3] – Banque africaine de développement. 2008. “African Economic Outlook Benin” ;
- [4] – Banque africaine de développement, OCDE, et Programme des Nations Unies pour le développement. (2017). “African Economic Outlook (2017) : Entrepreneurship and Industrialisation” (disponible en français). Perspectives économiques en Afrique. https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/perspectives-economiques-en-afrique_19991037;
- [5] – Banque africaine de développement. 2019. Rapport sur l’énergie ;
- [6] – Comité de Compétitivité (2023), données de l’enquête d’opinion réalisée auprès des entreprises ;
- [7] – INS (2022), Etude économique et financière des entreprises ;
- [8] – INS (2022), Rapport principal de la troisième Enquête sur l’Emploi et le Secteur Informel au Cameroun (EESI3), Phase 2 : Enquête sur le Secteur Informel ;
- [9] – MINADER (2020), Etude du Réseau International pour la Formation Agricole et Rural ;
- [10] – MINEPAT (2024), Rapport sur l’économie camerounaise en 2023 ;
- [11] – MINEPAT (2023), Plan Intégré D’import-Substitution Agropastoral Et Halieutique (PIISAH) 2024-2026 ;
- [12] – MINEPIA (2021), Rapport d’activités ;
- [13] – MINFI /DGD (2024), Statistiques du commerce extérieur ;
- [14] – MINPMEESA, Annuaire statistique 2023 ;
- [15] – MINPMEESA, Etude sur la structuration des PMEESA du secteur de « Agro-Industrie, Septembre 2022 ;
- [16] – MINPMEESA, Etude sur la mise en place du projet d’appui à l’insertion des PMEESA de la transformation du bois dans la chaîne de valeurs locale, Septembre 2022 ;
- [17] – MINPMEESA, Etude sur la structuration des PMEESA de la filière Coton-Textile-Cuir-Confection, Septembre 2022.

WEBOGRAPHIE

- [1] <https://revue-isg.com/index.php/home/article/download/231/209/850>
- [2] <https://hal.science/hal-01703201/document>
- [3] https://www.minpmeesa.cm/site/?media_dl=846
- [4] <https://journals.openedition.org/communicationorganisation/380>
- [5] <https://intracen.org/fr/ressources/publications/perspective-de-competitivite-des-pme>
- [6] <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/54333/IDL-54333.pdf>
- [7] <https://eujournal.org/index.php/esj/article/view/15539/15479>
- [8] https://www.researchgate.net/publication/357826062asymetrie_de_l%27_information_financiere_et_competitivite_des_PME

ANNEXES

Annexe 1 : Synthèse des mesures à prendre pour renforcer compétitivité des PME

Axe d'intervention	Mesure à prendre	Parties Prenantes	RMO
I. Accompagnement technique des PME	Densifier les programmes de renforcement des capacités pour améliorer les compétences organisationnelles et managériales des PME	MINPMEESA, APME, MINEFOP, PTF, Chambre de Commerce, GECAM, PME, CTD	MINPMEESA
	Favoriser le système de mentorat entre les grandes entreprises et les PME	MINPMEESA, Chambre de Commerce, ONG et associations, PTF, GECAM, PME	GECAM
	Vulgariser les Maisons des PME dans les Régions pour leur offrir d'espace de partage d'expérience, de co-working et de renforcement des capacités	Conseils Régionaux, MINPMEESA, GECAM, PTF	Conseils Régionaux et MINPMEESA
II. Accès aux financements adaptés aux besoins des PME	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une institution autonome de Garantie pour renforcer l'accès des PME aux financements adaptés à leurs besoins. - Repositionner la BC-PME en une banque de développement des PME, en diversifiant ses sources de financement et en améliorant sa gouvernance. - Mettre en place de mécanismes spécialisés de financement (affacturation, crédit-bail), afin de faciliter l'acquisition d'équipements et d'alléger les contraintes financières des PME. - Mettre en place d'une fiscalité différenciée propre aux PME 	MINFI, MINPMEESA, APECAM, CNEF, Banques, PTF	MINFI et MINPMEESA

Axe d'intervention	Mesure à prendre	Parties Prenantes	RMO
III. Compétitivité et accès aux marchés des PME	Mettre en place des zones économiques spéciales orientées vers l'intégration des PME et au développement économique local	MINEPAT, MINPMEESA, MINFI, CTD, GECAM, SNI et PTF	MINEPAT, MINPMEESA et CTD
	Créer des unités collectives de transformation pour mutualiser les coûts des équipements et augmenter la capacité de production des PME.	MINPMEESA, MINEPAT, CTD et PTF	MINPMEESA et CTD
	Décentraliser davantage les laboratoires d'analyse pour les certifications des produits des PME	MINPMEESA, LANACOME, ANOR, CTD et PTF	LANACOME et CTD
	Négocier des accords préférentiels avec les marchés internationaux pour permettre aux PME camerounaises d'accéder plus facilement à ces marchés.	MINCOMMERCE, MINPMEESA, MINREX et PTF	MINCOMMERCE et MINREX
	Renforcer les capacités des PME pour l'arrimage de leurs produits aux normes et l'accès à la certification	MINPMEESA, APME, MINFI, LANACOME, ANOR, CTD et PTF	MINPMEESA

Annexe 2 : Equipe de rédaction

Supervision générale

M. Achille BASSILEKIN III	Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
---------------------------	---

Coordination générale

M. TCHANA Joseph	Secrétaire Général
------------------	--------------------

Coordination technique

M. BOBBO MAMOUDOU	Chef de la Division des Études des Projets et de la Prospective
-------------------	---

Équipe technique de rédaction

M. ONANA MANGA Christian Pérez	Chef de la Cellule des Statistiques
Mme NGAFFO Manuela	CEA 1 à la Cellule des Statistiques
M. N'NOUH Samuel	CEA 2 à la Cellule des Statistiques
M. NONGNI Abednego	Cadre à la Cellule des Statistiques
M. KWEBITEU Dimitri	Cadre à la Cellule des Statistiques
M. WAFFO Duboua	Cadre à la Cellule des Statistiques
Mme JOUBAÏDA	Cadre à la Cellule des Statistiques
M. GUIANISSIO Charles Styve N.	Stagiaire
M. ATSABOUSSA Paul Vanic D.	Stagiaire



MINPMEESA

B.P. : 6096 Yaoundé, Cameroun

Téléphone : (+237) 222 232 388

Fax : (+237) 222 224 158

Email : contact@minpmeesa.cm

Site web : www.minpmeesa.cm